

## LE P'TIT LANLOUPAIS KANNADIG SANT-LOUP



### Travaux dans le jardin Guy Ropartz



Les joints du mur derrière le kiosque sont terminés et les premières plantations réalisées.



Le mur effondré est en cours de réhabilitation.

### Un rendez-vous à ne pas manquer !

**Mardi 26 août à 18h30**

**Inauguration du kiosque suivie d'un spectacle musical**

Toutes les Lanloupaises et tous les Lanloupais y sont invités.



Ouverture : lundi et jeudi de 9h à 12h / mardi et vendredi de 13h30 à 16h30  
Téléphone : 02 96 22 33 45 / Courriel : [mairie.lanloup@orange.fr](mailto:mairie.lanloup@orange.fr)  
Site internet : [www.lanloup.bzh](http://www.lanloup.bzh)

Journal communal

Directeur de la publication : Yannick Le Bars

## Autres travaux dans le bourg



### **Effacement des réseaux**

La première partie des travaux est terminée. Ils reprendront mi-septembre pour une durée d'environ 3 mois. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée mais gageons que le résultat saura la faire oublier.



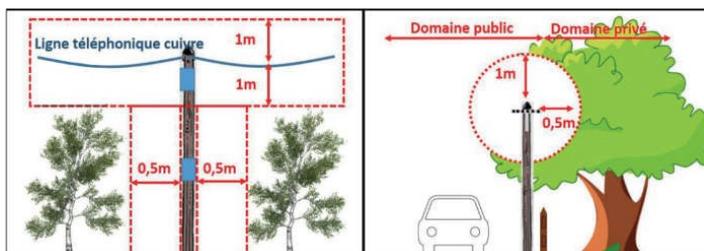
### **De nouveaux tableaux à la mairie !**

Mr Jean Peslherbe nous a offert deux beaux tableaux représentant le viaduc de Bréhec que sa fille est venue nous déposer en mairie. Ils sont exposés dans la salle du conseil.

### **Rappel : élagage**

Sur notre commune, des arbres gênent encore le passage des tracteurs et des camions de ramassage des ordures ménagères. Des réseaux de télécommunication situés en bordure de voies communales sont également menacés.

**Cet automne et cet hiver, pensez à l'élagage de vos plantations !**



## Visa Numérique Bretagne

**Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ?  
Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne**



Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur [bretagne.bzh/visanumerique](https://bretagne.bzh/visanumerique)

## Un « SAMU » pour les animaux en détresse



Un goéland avec une aile qui pend, un hérisson blessé dans son jardin, un merle ramené vivant par son chat ou encore une chouette tombée dans la cheminée... Souvent, pour un découvreur ou une découvreuse, la détresse animale est aussi synonyme de détresse humaine. Que faire ? Dois-je intervenir ? Comment ? Et surtout... Qui appeler ?

Depuis le mois de mai 2024, un numéro téléphonique unique a été mis en place à l'échelle de la Bretagne : le **02 57 63 13 13**. Au bout du fil, 7 jours sur 7, une équipe de médiatrices et médiateurs professionnels est là pour apporter des conseils et orienter les découvreurs vers la solution la plus adaptée à leur situation. Lorsque cela est nécessaire, l'équipe s'appuie sur un réseau de bénévoles-rapatrieurs pour acheminer les animaux depuis les cliniques vétérinaires partenaires jusqu'aux centres de soins pour la faune sauvage.



Ce service, baptisé **SOS Faune Sauvage Bretagne**, qui fonctionne sur le principe d'un « SAMU », est le fruit d'un long travail mené collectivement, suite à une étude réalisée en 2021 sur la situation – toujours très difficile, faute de moyens ! – de la faune en détresse en Bretagne. Porté par la LPO Bretagne, association de protection de la nature, et le parc refuge animalier Les Terres de Nataé, ce projet bénéficie de l'accompagnement de l'Agence Bretonne de la Biodiversité et du soutien financier de la Région Bretagne et de l'Union Européenne. Mais il n'est pas seul : il fédère en effet des premiers partenaires qui sont tous des maillons essentiels dans cette chaîne au service du vivant, à savoir la Station LPO Ile Grande (centre de soin LPO France), les associations Trisk'Ailes et Faune Ethique ainsi que l'Ordre régional des vétérinaires de Bretagne. Une première en Bretagne, mais aussi en France... Qui pourrait donner des ailes à d'autres régions !

*SOS Faune Sauvage Bretagne 7 jours sur 7, de 9h à 18h, <https://sosfaunesauvage.bzh>  
Vous souhaitez devenir bénévole-rapatrieur ? Envoyez un mail à [contact@sosfaunesauvage.bzh](mailto:contact@sosfaunesauvage.bzh)*

## Services mis en place par l'Agglomération

### Vélo électrique :

Guingamp Paimpol Agglomération propose un service de **location de vélo électrique** pour une durée de 1 à 12 mois. Les conditions d'accès sont les suivantes : travailler ou habiter dans l'agglomération et avoir plus de 18 ans. Une pré-réservation doit être effectuée via le site internet de l'agglomération (<https://www.guingamp-paimpol.mobi/>). Lors du départ du vélo, des justificatifs seront demandés aux usagers.



### Transport à domicile / Bus plus :

Un service de transport à domicile a été mis en place pour permettre aux usagers du territoire de se déplacer à moindre coût. Pour pouvoir utiliser le transport, il est nécessaire que les usagers réservent leur trajet auprès de la centrale de réservation la veille avant 12h00 **maximum**.

Ce service est ouvert à toute personne de plus de 12 ans. Les secteurs et jours de passage sont disponibles sur le site internet.

Tarifs : 1€ l'aller et 1€ le retour.



Transdev Guingamp Paimpol Agglomération  
11, rue Kerbost - Z.I. de Grâces - 22200 GRACES

Les usagers peuvent également faire une demande de carte de transport (carte Korrigo) afin de charger leurs titres de transport sur celle-ci.

Il leur suffit de faire une demande via le site internet ou d'envoyer le formulaire de demande de carte korrigo avec les documents demandés (formulaire disponible en mairie).

## Même par temps breton, protégeons-nous des UV !

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs !

**1-2 PAS DE PROTECTION**

**3-5 PROTECTION NÉCESSAIRE**



**6-7 PROTECTION RENFORCÉE**



**8-11 PAS D'EXPOSITION**



**Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale.**

La peau des enfants est plus fine, par conséquent plus fragile que celle d'un adulte. Les rayons UV sont donc plus nocifs pour eux. Il est primordial de limiter leur exposition au soleil. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte.

**Pourquoi s'informer sur l'indice UV du jour ?**

Les UV ne chauffent pas ! En cas de vent frais ou si le temps est couvert, soyez vigilant. Les rayons UV sont très forts d'avril à fin août. Et c'est valable même si le temps est voilé ou nuageux !

Une protection est nécessaire dès l'indice UV > 3.

Plus d'informations sur [www.alerte-breizh.fr](http://www.alerte-breizh.fr)

## Préserver les hirondelles et martinets de nos communes



*Hirondelles rustiques*

Quatre espèces d'hirondelles et martinets se reproduisent en Bretagne : l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de rivage et le Martinet noir. Malheureusement, ces espèces connaissent un fort déclin à l'échelle nationale. A titre d'exemple, les effectifs d'hirondelle de fenêtre ont chuté de 33% sur les 10 dernières années !

Parmi les causes de régression, la destruction des nids est un facteur important, alors que toutes les espèces d'hirondelles et martinets sont protégées par la loi. **Il est ainsi interdit de porter atteinte aux individus et à leurs couvées, mais aussi de détruire leurs nids, même hors période de reproduction.** L'auteur d'une destruction intentionnelle de nids d'espèces protégées s'expose donc aux sanctions prévues par le Code de l'environnement (3 ans de prison et 150 000 euros d'amende).



*Hirondelles de fenêtre*

Certains habitants peuvent toutefois être gênés par les fientes qui tombent sur le sol, les murs ou les fenêtres à l'aplomb des nids. Pour favoriser la cohabitation avec ces espèces menacées, **il existe des dispositifs anti salissures peu coûteux à installer.**



*Martinets noirs*

Des travaux de démolition ou de rénovation du bâti peuvent par ailleurs contraindre à détruire certains nids. Des **dérogations** peuvent être accordées par la préfecture, mais doivent être mises en œuvre **en dehors de la saison de reproduction** et sont assorties de **mesures de compensation** (exemple : poser plus de nids artificiels que de nids détruits).

Depuis 2022, le GEOCA, VivArmor Nature, la LPO Bretagne et Bretagne Vivante animent un **groupe inter associatif intitulé "Agir pour les hirondelles et martinets"** qui peut accompagner les propriétaires dans la conception et le suivi de ces mesures.



*Hirondelles de rivage*

## Un essaim d'abeilles vient d'arriver dans votre jardin. Que faire ?

Face à un **essaim d'abeilles dans votre jardin**, la première réaction est souvent la panique. Pourtant, avec les bons réflexes, cette situation peut être gérée en toute sécurité.



### Comprendre l'essaimage des abeilles

L'essaimage est un **phénomène naturel** qui se produit généralement au printemps ou au début de l'été. C'est le moyen par lequel les colonies d'abeilles se reproduisent et se dispersent. Lors de ce processus, la reine quitte la ruche avec une partie de la colonie pour former une nouvelle communauté ailleurs.

**Les abeilles d'un essaim sont généralement peu agressives.** Elles sont **gorgées de miel** pour leur voyage et n'ont pas de ruche à défendre. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut les déranger. La prudence reste de mise.

Souvent elles se posent temporairement dans des endroits inattendus : sur une branche d'arbre, un poteau électrique, ou même sur un véhicule. **Cette halte peut durer de quelques heures à quelques jours**, le temps que les éclaireuses trouvent un nouvel emplacement pour établir leur colonie.

### Mesures de sécurité face à un essaim d'abeilles

**Gardez votre calme** et évitez tout mouvement brusque. Éloignez les enfants et les animaux domestiques de la zone. Fermez les portes et fenêtres pour empêcher les abeilles d'entrer dans votre habitation.

Observez l'essaim à distance sécuritaire sans le perturber. Évitez les bruits forts à proximité qui pourraient agiter les abeilles.

Il ne faut évidemment **pas tenter de déplacer ou de détruire l'essaim vous-même**. Non seulement c'est dangereux, mais c'est aussi illégal dans la plupart des cas. Les abeilles sont une espèce protégée, essentielle à notre écosystème.



### Qui contacter pour récupérer un essaim d'abeilles ?



**Un apiculteur local.** Les apiculteurs interviennent généralement gratuitement pour récupérer un essaim. C'est une situation gagnant-gagnant : vous êtes débarrassé de l'essaim, et l'apiculteur récupère une nouvelle colonie pour ses ruches. L'intervention se déroule habituellement en soirée, quand les abeilles sont moins actives.

# Ça va se passer à Lanloup !



## **Samedi 28 juin 2025 de 19h00 à 23h00 chapelle Sainte Colombe**

Fête de la Saint-Jean organisée par le Comité des fêtes et l'association Mein Kozh de Lanloup. Apéro-concert en extérieur, pique-nique partagé, puis concert de Yelane dans la chapelle Sainte-Colombe. Feu de joie à la tombée de la nuit. Buvette sur place au profit des associations.

## **Samedi 5 juillet à 18h30**

Pardon de Lanloup suivi du verre de l'amitié offert par l'association Saint Loup-Saint Roch.

## **Dimanche 14 juillet au bourg**

- **11h** cérémonie au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur offert par la mairie.
- **14h30** concours de boule bretonne en doublettes et jeux pour enfants.
- **à partir de 19h** soirée traditionnelle Irlande-Bretagne organisée par le comité des fêtes. Restauration (rougail-saucisse, galettes/crêpes) et buvette. Apéro-concert : Tony Mac Carthy (bodhran, flûte, chant) - Marc Thouénon (guitare). Fest-noz : Kerloa (clarinette, accordéon, guitare), Thouénon bouzouki solo et Michel/Kerbaul (binou-bombarde).
- **à la tombée de la nuit**, feu d'artifice offert par la mairie.



## **Mercredi 6 août au bourg**

Foire à tout de 8h à 19h organisée par l'association des voitures à pédales de Lanloup. Restauration sur place.

## **Mardi 26 août jardin Guy Ropartz**

Inauguration du kiosque suivi d'un spectacle offert par la mairie.

## **Samedi 30 août**

Pardon de Sainte-Colombe suivi d'un buffet campagnard à la salle des fêtes organisé par l'association Mein Kozh.

## **Dimanche 7 septembre à 12 h 30 à la salle polyvalente**

Repas « couscous » et son buffet-maison, organisé par l'association Saint Loup-Saint Roch. Uniquement **sur réservation** : 02 96 16 50 61 – 06 26 85 48 36 – 02 96 20 15 61

## **Dimanche 7 septembre à la chapelle Sainte-Colombe**

Exposition-vente d'œuvres d'artistes au profit du Comité de Soutien aux Migrants du Goëlo.

## **Samedi 20 et dimanche 21 septembre** Journées Européennes du Patrimoine.

Exposition à la chapelle Sainte-Colombe : carte blanche à Cécile Kauffmann et Gwen Tual.

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du compositeur Joseph-Guy Ropartz à Lanloup, le 22 novembre 1955, l'association Saint Loup-Saint Roch souhaite lui rendre hommage en organisant des concerts et une exposition entre la mi-octobre et la fin novembre.

Pièces profanes et sacrées, vocales et instrumentales ainsi que des poèmes seront proposés.



# Ça s'est passé à Lanloup !



Vœux du maire



Chasse aux oeufs



Soirée crêpes



8 mai



Fête des pères et des mères

